Discours d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon

Inauguration de la salle de concert, la Luciole

le 20 janvier 1995

Monsieur le ministre de la culture et de la Francophonie, c'est un grand honneur et une joie de vous accueillir ici, en Alençon. Un honneur pour le maire et son conseil municipal de vous recevoir Monsieur le Ministre. Une joie aussi de vous retrouver dans une région, un Département, une ville, que vous connaissez bien pour vous y rendre souvent et y avoir des amis.

Monsieur le préfet,
Yves Deniaud, député,
Monsieur le président du Conseil général de l'Orne,
Messieurs les conseillers généraux,
Mesdames et messieurs les élus municipaux, Jean-Claude Guérin, maire-adjoint chargé de la culture,
Madame le directeur régional des Affaires culturelles, Elisabeth Gautier Desvaux,
les responsables des Associations culturelles, en premier lieu ceux de la Luciole, Dominique Artois, président de l'Association Eurêka.
Les responsables des travaux (architectes, entreprises, services de la ville),
Mesdames, messieurs,

L'attente des jeunes

Votre présence, monsieur le ministre, constitue un précieux encouragement pour la ville, pour l'action culturelle qu'elle développe et soutient. La vie culturelle est un élément fort de l'image et de l'identité d'une ville. Elle est le reflet de sa vie de cité et un puissant élément d'intégration sociale et du sentiment d'appartenance.

Par conviction, nous l'avons voulue de qualité et diverse. De qualité parce que la qualité est la seule signature d'avenir d'une ville moyenne. Diverse parce que la culture doit être l'affaire de tous et servir à l'épanouissement de chacun.

Dans l'offre culturelle déjà riche de notre ville (Théâtre et son label de "Scène nationale", École Nationale de Musique, Auditorium inauguré en février dernier, Musées, médiathèque, Bibliothèque ou cinéma), il manquait néanmoins un segment propre aux jeunes et aux musiques qu'ils aiment.

Une demande forte a été ainsi constatée en faveur des "musiques dites actuelles" qui, pour un certain nombre de raisons, nécessitent l'ouverture d'un lieu spécifique : la musique enregistrée ou radiodiffusée ne permet pas la même écoute, car la musique, comme le théâtre ou la danse, est un art "vivant", qui se nourrit de l'échange direct entre l'artiste et le public.

L'ouverture de la Luciole répond donc à cette attente forte des jeunes du large bassin de vie d'Alençon, même si des concerts se tenaient parfois à l'initiative des associations, maisons de quartier ou établissements privés.

Pour la diversité culturelle

Cette ouverture réalise l'objectif que l'équipe municipale s'est fixée d'une offre

culturelle diversifiée, large et complète.

Nous avons attaché une grand importance à répondre à l'intérêt des jeunes pour ces nouvelles formes d'expression musicale car il était important de briser l'image conservatrice et traditionnelle qui s'attache (faussement) aux villes moyennes, souvent associée à l'ennui, à la frilosité, à la routine et ainsi, dans la ville de Marguerite de Navarre, de perpétuer ce message de tolérance, d'ouverture et d'esprit de découverte et d'innovation.

La complémentarité est ainsi atteinte aujourd'hui entre les trois structures musicales : l'auditorium (musique classique et jazz), le théâtre (jazz, chanson, inclassables), et La Luciole (rock, blues, jazz, chanson française, musiques métissées...).

L'ouverture et le soutien à ce Café-Musiques traduisent la volonté d'ouverture de la ville sur toutes les dimensions culturelles.

Je souhaite que les jeunes mesurent cette attention et les progrès accomplis en leur faveur dans le domaine de l'animation culturelle. Ils doivent être les premiers garants de l'objectif de qualité que s'assigne la ville, et ses premiers défenseurs.

Je souhaite également que ce nouvel équipement soit pour les jeunes, source de fierté dans leur ville. De confiance aussi en son avenir, en sa capacité de se développer, et de rayonner loin, d'être accueillante pour eux. En un mot, d'être une ville jeune, active et vivante.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon